



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-117688>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **24-117688**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Correspondant : Sbraggia Stéphane, Président

Adresse : 18 rue Antoine Sollacaro, Immeuble ALBAN, bât G et H, 20000 Ajaccio

Coordonnées :

Téléphone : 0495525304

Télécopieur : 0495525318

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ca-ajaccien.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Salive aval - Entretien des cours d'eau

Lieu d'exécution : Ajaccio, 20000 AJACCIO

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Montant HT minimum pour la durée totale du contrat : 2000.0 Euro(s) H. T. Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 60000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 70%
- Valeur technique : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 25/11/2024 à 11:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AC24-47

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRM01 Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : 1

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payant : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des

prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la

prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière :

Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano

20407 Bastia Tél : 0495328866 Fax : 0495323855Mel : greffe.ta-bastia@juradm.fr Web : <http://www.telerecours.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : LE COMITE CONSULTATIF

INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE

MARSEILLE, Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires

régionales (SGAR), Place Félix Baret 13282 Marseille Cedex Cedex 06 Tél : 0484354554 Fax :

0648066274Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des

recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-

13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours

de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux

mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif

de Bastia peut être saisi via l'application "Télérécours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après:

www.telerecours.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2024